

Elections professionnelles 2022

En cas de non-réception du matériel de vote
ou de perte du code d'accès :

COMMENT OBTENIR VOTRE CODE D'ACCÈS ?

Le service de vote est accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone et tablette), 24 heures sur 24, à partir d'une simple connexion Internet à l'adresse suivante :

<https://cdg33.vote.voxaly.com>

Cette adresse doit être saisie directement dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet (et non dans la zone de saisie d'un moteur de recherche).

1 – ACCUEIL DU SITE DE VOTE



Etape 1 :

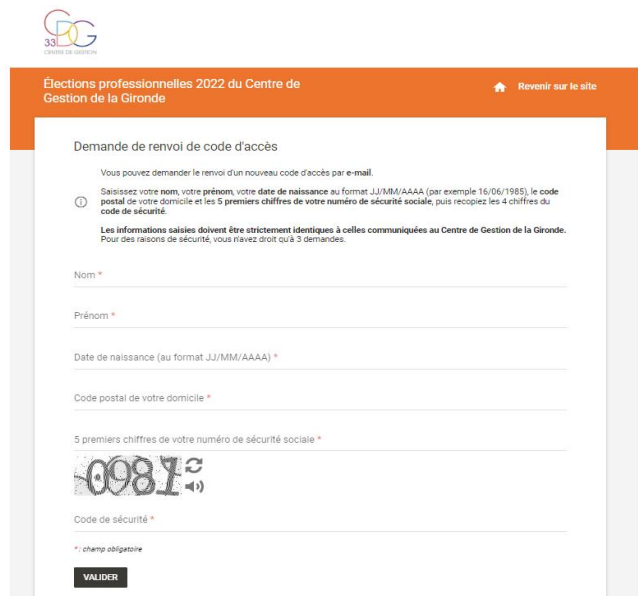
Pour obtenir votre code d'accès, veuillez vous rendre sur la page d'accueil du site de vote.

Si vous n'avez pas reçu votre code d'accès ou en cas de perte, **cliquez** sur le lien « **Code d'accès perdu ou non reçu ?** »

Ce lien vous permet de demander le renvoi automatique de votre code d'accès sur votre messagerie électronique.

En cas de difficultés, contactez l'assistance téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 18h au numéro suivant : **05 67 31 53 63**.

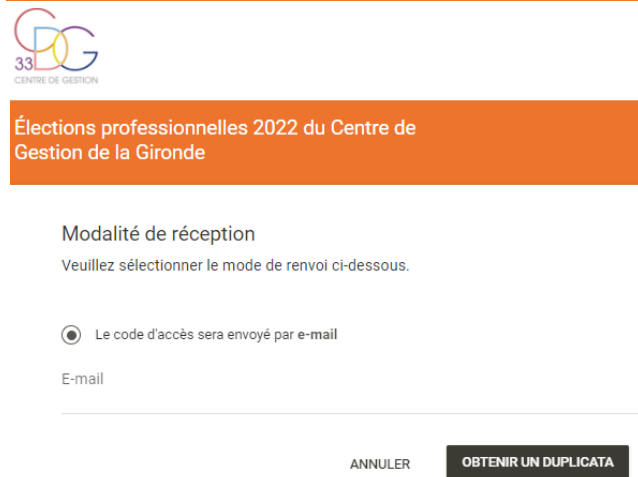
2 - LA DEMANDE DE RENVOI DU CODE D'ACCÈS



Etape 2 :

1. **Complétez** vos données à caractère personnel :
 - ▶ Nom
 - ▶ Prénom
 - ▶ Date de naissance
 - ▶ Code postal de votre domicile
 - ▶ 5 premiers chiffres de votre numéro de sécurité sociale
2. **Inscrivez** le code de sécurité s'affichant à l'écran dans l'image.
3. **Cliquez** sur VALIDER.

3 – LA RECEPTION DU CODE D'ACCÈS



Etape 3 :

1. **Cliquez** sur le bouton rond
2. **Renseignez** votre adresse électronique personnelle (pas nécessairement votre adresse professionnelle)
3. **Cliquez** sur « OBTENIR UN DUPLICATA ». Le message suivant s'affiche :

Élections professionnelles 2022 du Centre de Gestion de la Gironde

Confirmation de renvoi de code d'accès

Votre demande est prise en compte.

Un e-mail contenant votre nouveau code d'accès a été envoyé à l'adresse suivante :

Si ceux-ci ne vous parviennent pas d'ici à quelques minutes, merci de consulter le dossier "Courrier indésirable" ou "Spam" de cette adresse.

Vous pouvez vous connecter sur le site de vote avec votre code d'accès dès sa réception par e-mail.

N'oubliez pas de voter à **toutes les élections** auxquelles vous êtes inscrit-e !

Pensez à vous déconnecter à l'issue de votre participation en cliquant sur le bouton de déconnexion 